

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 18.12.2025
Convocation faite
Le 04.12.2025**

**EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi dix décembre 2025 à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2025-12-245 Ter**

**Annule et remplace la
délibération n°2025-12-245
Bis : Détermination d'un
acompte de Dotation de
Solidarité pour 2026**

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHÉUX (jusqu'au point n°2025-12-243), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Eric GOZZI (Représentant M. Patrice PRINCE), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{me} Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX, M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHÉUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE à partir du point n°2025-12-244), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Patrice PRINCE (Représenté par M. Eric GOZZI), Jean GUION (Pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, M^{me} Sandrine BOURGEOIS (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant qu'il est nécessaire de recevoir la fiche DGF 2026 pour déterminer le montant exact de la Dotation de solidarité pour l'année 2026,

Considérant que cette fiche DGF 2026 sera disponible courant 2026,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* décide de voter pour l'année 2026, un acompte de 50 % sur la dotation de solidarité déterminé comme suit :

Communes	Total DSC 2025	Acompte 2026 50 %
ANCHAMPS	149 212,00	74 606,00
AUBRIVES	621 900,00	310 950,00
CHARNOIS	35 314,00	17 657,00
CHOOZ	621 399,00	310 699,50
FEPIN	123 082,00	61 541,00
FOISCHES	113 126,00	56 563,00
FROMELENNES	775 491,00	387 745,50
FUMAY	2 179 185,00	1 089 592,50
GIVET	4 221 662,00	2 110 831,00
HAM-SUR-MEUSE	118 186,00	59 093,00
HARGNIES	227 420,00	113 710,00
HAYBES	1 133 639,00	566 819,50
HIERGES	185 002,00	92 501,00
LANDRICHAMPS	56 618,00	28 309,00
MONTIGNY-SUR-MEUSE	39 623,00	19 811,50
RANCENNES	315 943,00	157 971,50
REVIN	2 362 509,00	1 181 254,50
VIREUX-MOLHAIN	972 886,00	486 443,00
VIREUX-WALLERAND	1 042 718,00	521 359,00
TOTAL	15 294 915,00	7 647 457,50

* décide de verser cette somme en 2 fois, pour moitié au début du 1^{er} trimestre 2026, l'autre moitié au début du 2nd trimestre 2026.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

